

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 7 MAI 2021

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14	L'an deux mille vingt et un, le sept mai à dix-sept heures trente minutes à Vocance, le Conseil municipal de Vocance dûment convoqué le deux avril deux mille vingt et un, s'est réuni en conseil municipal à huis clos en salle des fêtes, pour des raisons sanitaires liées au COVID 19, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Madame Virginie FERRAND, Maire. Étaient présents : Virginie FERRAND, Régine MARQUES, Adeline DUCHIER, Isabelle COSTECHAREYRE, Franck MONNERON, Patricia SASSOLAT, Marie-Claude DEFOUR, Jean-Marc OLIVARES, Bruno COMBES, Adeline QUENOILLERE, Michel BESSET, Sylvie MOUNIER, Juan ARCHIER. Absents excusés : Séverine BEZIN, Ionel DOBRE Pouvoirs : Séverine BEZIN donne pouvoir à Adeline QUENOILLERE Secrétaire de séance : Adeline DUCHIER
---	--

✓ **Le compte-rendu du 9 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.**

✓ **Remerciements :**

- Remerciements à toutes les personnes qui ont participé au déménagement du bâtiment de la Mairie avant les travaux.
- Remerciements aux personnes qui ont fleuri le Monument aux Morts et pour le fleurissement du parvis de l'église (rosiers).

DELIBERATION 2021-030

OBJET : Appel d'Offres Rénovation du bâtiment de la Mairie : **Choix des entreprises retenues**

Madame le Maire rappelle que les travaux destinés à l'aménagement du bâtiment de la mairie et de l'Agence Postale Communale ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence. L'annonce a été publiée le 16 mars 2021 ; les entreprises candidates devant déposer leur offre avant le mardi 6 avril 2021 à 12h00.

Au terme échu, quatorze entreprises ont répondu à l'annonce (dont une entreprise arrivée hors délai). Les membres composant la Commission d'Appel d'Offres ainsi que le Cabinet d'Architecture Archipolis représenté par Stéphane SERRE et ATEC (Economiste) représenté par Bastien RIVORY se sont réunis le mardi 13 avril 2021 à 17h15 dans la salle de la mairie pour ouvrir et découvrir les différentes offres de prix pour chacun des sept lots.

L'ensemble des sept lots comportait au moins une offre.

Les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés de la manière suivante :

- 1- Prix des prestations : 50%
- 2- Délai : 30%
- 3- Valeur technique : 20%

A l'issue de cette Commission d'Appel d'Offres, les offres étant disparates au sein d'un même lot, il a été décidé de lancer une renégociation de tous les lots auprès de l'ensemble des entreprises jusqu'au jeudi 22 avril 2021 à 17h00.

Une nouvelle Commission d'Appel d'Offres s'est à nouveau réunie vendredi 23 avril.

Après analyse des offres d'après les critères établis, les entreprises les mieux classées sont les suivantes :

Lot 1 : Démolition gros œuvre : SAS OLIVEIRA pour un montant de 29 100.00 € HT.

Lot 2 : Menuiserie, charpente, couverture : MENUISERIE DU HAUT VIVARAIS pour un montant de 46 614.90 € HT.

Lot 3 : Mobilier, agencement : Menuiserie POINARD pour un montant de 16 179.80 € HT.

Lot 4 : Plâtrerie, peinture : SNB pour un montant de 44 137.79 € HT.

Lot 5 : Carrelage, sols souples : Entreprise MAZET pour un montant de 13 385.80 € HT.

Lot 6 : Plomberie, sanitaires, chauffage : Entreprise BASTIN pour un montant de 5 760.00 € HT.

Lot 7 : Electricité, ventilation : SAS du Val d'Ay pour un montant de 32 110.00 € HT.

Pour un montant total des travaux s'élevant à 224 745.95 € TTC (187 288.29 € HT et 37 457.66 € de TVA) ;

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de retenir l'ensemble des entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux d'aménagement du bâtiment de la mairie et de l'Agence Postale Communale et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes d'engagement.

DELIBERATION 2021-031

OBJET : Demande de subvention départementale pour le déneigement

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'obtenir une aide du Département concernant le déneigement pour l'hiver **2020-2021**.

A cet effet, un tableau des dépenses, main d'œuvre, intervention d'engins et fournitures concernant le déneigement et le salage de la voirie communale a été dressé par Monsieur Franck MONNERON, adjoint aux travaux et validé par Madame le Maire.

Ce dit tableau va être transmis au service du département pour le calcul du remboursement avant le 30 juin 2021.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal valide le tableau des dépenses inhérentes au déneigement de la saison hivernale 2020/2021 et sollicite auprès du département la subvention correspondante.

Questions diverses :

- ❖ Cimetière : Afin d'utiliser l'eau du puit situé au cimetière, il est prévu d'acheter une pompe manuelle chez TEREVA.

- ❖ Abribus : les dalles vont être faites courant mai avant la future installation des abribus.
- ❖ Vidéoprotection : Il faudra anticiper l'installation du local de la vidéoprotection par rapport aux travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie. Pour l'installation des caméras dans le village, il se pose la question de l'utilisation des poteaux Enedis → conventions avec Enedis à prévoir. Délai de pose prévu en octobre 2021.
- ❖ Compteurs LINKY : Plusieurs personnes ont envoyé un courrier de refus d'installation de compteur LINKY cependant Enedis répond que la pose des compteurs Linky étant obligatoire, la demande portée par ces courriers ne peut être prise en compte.
- ❖ Travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie : une réunion de chantier se tiendra tous les mercredis matin à 8h30. La salle de musique sera mise à disposition pour les ouvriers pour prendre leur repas.
- ❖ Mission archivage : la mission archivage se termine mardi 11 mai 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Fait en Mairie de VOCANCE, le 10 mai 2021

Madame le Maire
Virginie FERRAND



